**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutement** **d’un(e) Consultant(e) National(e) pour Accompagnement des Comités Locaux de Paix et de Développement (CLPD) dans l’élaboration des Plans Locaux des Développement (PLD) de leurs ETD en province du Kasaï (1 consultant), Kasaï Central (1 consultant) & Tanganyika (1 consultant).**

**Référence du dossier :** **111/IC\_NAT/SSKAT-KC\_TGNK/2021**

**N.B : Lors de la soumission de votre proposition, merci de bien vouloir préciser la province pour laquelle vous avez postulé**

Date : 10/05/2021

**Pays :** République Démocratique du Congo

**Description de la mission :** Un(e) Consultant(e) National(e) pour Accompagnement des Comités Locaux de Paix et de Développement (CLPD) dans l’élaboration des Plans Locaux des Développement (PLD) de leurs ETD en province du Kasaï (1 consultant), Kasaï Central (1 consultant) & Tanganyika (1 consultant).

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultant d’expertise nationale

**Durée de la mission** : La mission est programmée pour 4 mois soit 120 calendaires

**Lieu de prestation : Province du Kasaï Central (1), Province du Kasaï (1) et Province de Tanganyika (1) avec déplacements dans les Territoires : Lwiza, Dibaya et Kazumba (Kasaï central) ; Luebo, Ilebo et Tshikapa/Kamonia (Kasaï) ; Moba, Nyunzu et Kalemie (Tanganyika)**, République Démocratique du Congo

**Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail ic.soumission.cd@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier « 111/IC\_NAT/SSKAT-KC\_TGNK/2021 –** **Recrutement d’un(e) Consultant(e) National(e) pour Accompagnement des Comités Locaux de Paix et de Développement (CLPD) dans l’élaboration des Plans Locaux des Développement (PLD) de leurs ETD en province du Kasaï (1 consultant), Kasaï Central (1 consultant) & Tanganyika (1 consultant).»**

***Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message et de respecter l’adresse e-mail*** [***ic.soumission.cd@undp.org***](mailto:ic.soumission.cd@undp.org) ***pour la soumission des offres. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier ni transmise à l’adresse e-mail indiquée pourraient ne pas être prises en compte***

**N.B : Lors de la soumission de votre proposition, merci de bien vouloir préciser la province pour laquelle vous avez postulé**

**Votre soumission doit être rédigée en Français et assortie d’une durée de validité minimum de 120 (cent-vingt) jours.**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard vendredi 21 mai 2021 à 16 heures, heure de Kinshasa**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées**

**1. Contexte et justification**

|  |
| --- |
| Dans le but de soutenir les efforts du Gouvernement de la République Démocratique du Congo à renforcer la cohésion sociale entre les communautés et d’adresser les causes structurelles des conflits intra- et intercommunautaires dans les provinces du Kasaï, Kasaï Central et Tanganyika, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l’Homme (BCNUDH) et l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ont élaboré le projet d’Appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socioéconomique et de justice transitionnelle au Kasaï et dans le Tanganyika en RDC (en sigle SS-KAT). Il est financé par le Fond de Consolidation de la Paix (PBF) pour une durée de deux ans et s’articule autour de la consolidation de la paix, de la justice, de la réparation et de la relance de l’économie locale, entrainant la réconciliation des communautés affectées par la crise dans les trois provinces. Le projet s’articule autour de deux axes d’intervention complémentaires : l’appui au processus de justice transitionnelle et la réintégration communautaire des ex-combattants. Les deux axes sont reliés par la logique de réparation communautaire et collective dans un objectif de consolidation de la paix. Au sein du deuxième axe, il est prévu de mettre en place des Comités Locaux de Paix et de Développement (CLPD) en charge de l’élaboration de Plans Locaux de Développement (PLD) répondant aux besoins prioritaires de développement identifiés par les communautés (y compris les populations les plus vulnérables) et permettant de contribuer aux plans provinciaux de développement.  Ainsi, des missions conjointes, incluant les représentants des agences d’exécution du projet et des autorités provinciales, notamment du Ministère Provincial du Plan, ont été menées dans la province du Kasaï, Kasaï Central et du Tanganyika afin d’identifier les localités d’intervention et les infrastructures communautaires à réhabiliter ainsi que de mettre en place des CLPD.  Ainsi, la province du Kasaï a cinq (5) Comités de Paix et de Développement qui sont mis en place dans les 4 Secteurs et commune rurale ci-après : (1) Sud Banga (Groupement de Mandjumba/Territoire d’Ilebo), (2) Commune Rurale de Luebo, (3) Secteur de Luebo Lulengele (respectivement dans les groupement de Bakua Mbuyi et de Kamba Ngoma/ Territoire de Luebo), et (4) Secteur de Lovua Luanga Tshimo (respectivement dans les groupements de Kamba Kotshi Mpasu II et Kamba Tshinvuanda /Territoire de Tshikapa/ Kamonia).  Quant à la province du Kasaï Central compte, six (6) CLPD sont mis en place dans six (6) Secteurs ci-après : 1) Kabelekese dans le groupement de Kalambambuji, 2) Secteur de Bushimaie, groupement Anayangala/ Territoire de Lwiza/Territoire de Kazumba ; 3) Secteur/Commune rurale de Kazumba, groupement de Bena Manda/Ndumbu/ Territoire de Kazumba, 4) Secteur de Tshitadi, Groupement de Bakua Tshienza/ Territoire de Kazumba, 5) Secteur de Tshishilu, Groupement Bena Katamba/Territoire de Dibaya, 6) Secteur de Kamuandu, groupement Bakuampia/ Territoire de Dibaya  Dans la province du Tanganyika, trois (3) Comités Locaux de Paix et de Développement ont été mis en place en territoire de Kalemie dans la Chefferie de Tumbe, Territoire de Moba, Chefferie de Kansabala et territoire de Nyunzu au Secteur Sud Lukuga.    Les CLPD sont des structures locales de coordination des actions humanitaires et de développement mises en place au niveau des Entités territoriales décentralisées (ETD) conformément à la constitution et aux lois qui consacrent la décentralisation comme mode de gestion de la chose publique en RDC. A ce titre, ils jouent un rôle important dans le développement et le relèvement communautaire, en particulier à travers l’élaboration des Plans Locaux de Développement (PLD) de leurs Secteurs, Chefferie ou Commune selon les besoins identifiés par les communautés. En d’autres termes, ils sont en charge d’identifier les besoins, planifier les interventions pertinentes et d’assurer le suivi des interventions et des planifications en matière de développement et relèvement communautaire. Dès lors, la planification est devenue une compétence des ETD pour assurer leur libre administration et l’autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques, et une prise en charge efficace du bien-être de leurs populations.  Maintenant que les CLPD sont en place et opérationnels, il est nécessaire de pouvoir renforcer leurs capacités en matière de i) Planification locale, ii) développement participatif & iii) Décentralisation et gouvernance locale et de les accompagner dans le processus d’élaboration des leurs documents /outils stratégiques de gestion appelés « Plans locaux de développement (PLD) » de leurs ETD respectives afin de répondre aux besoins communautaires en matière d’accès aux services sociaux de base, de la protection des droits humains, de la promotion de la paix et cohésion sociale et intercommunautaire. Ce processus impose que trois aspects soient pris en compte : (i) renforcement des capacités techniques et connaissances sur le processus de décentralisation (notamment le partage des rôles et responsabilité entre les différents échelons et ETDs) ; (ii) appui technique à l’identification des besoins communautaires en matière de développement selon une approche inclusive et basée sur les droits humains et le genre (avec une attention particulière aux populations vulnérables) ; (iii) appui et renforcement des capacités techniques et en matière de planification à travers l’élaboration des PLD sur base reprenant des besoins prioritaires identifiés selon l’approche participative et réellement ressentis par les membres des différentes communautés et leur priorisation en fonction des ressources disponibles.  C’est dans ce cadre que le PNUD procède au recrutement trois (3) Consultants (es) à raison d’un(e) par province cibles (Kasaï, Kasaï central et Tanganyika) pour renforcer les capacités techniques des membres des Comités Locaux de Paix et de Développement (CLPD) en matière de planification de développement et audit social et de les accompagner dans le processus d’élaboration et production des Plans Locaux de développement de leurs ETD.  Sous la coordination générale du Chef du projet ‘SS-KAT’ et la supervision directe de l’Expert(e) en Relèvement communautaire du projet ‘SS-KAT’ et du Pilier ‘Croissance Inclusive et Développement Durable’, chaque consultant sera chargé d’assurer la gestion quotidienne des activités planifiées de la mission et de rapporter sur les résultats réalisés.  Chaque consultant(e) aura en outre la responsabilité d’accompagner et superviser les membres des CLPD et de diriger les travaux d’identification des besoins, de collecte de données, d’analyse des données et d’élaboration des documents. Il travaille en collaboration étroite avec l’équipe (PNUD) du projet ‘SSKAT’ dans les provinces du Kasaï, Tanganyika et du Kasaï Central (en particulier de l’OIM et du BCNUDH) ainsi que les autorités locales et provinciales |

**2. Résumé des principales fonctions**

|  |
| --- |
| 1. **Gestion de projet (60%)** : gestion et mise en œuvre quotidiennes pour assurer l'atteinte des résultats du projet et la réalisation des extrants et des activités ;  2. **Gestion des partenariats et des intervenants (15%)** : gestion des intervenants et des partenaires et établissement de nouveaux partenariats.  3. **Appui technique (15%)** : fourniture de services d'appui technique aux intervenants et aux partenaires pour la réalisation de Produits ;  4. **Gestion des connaissances (10%)** : Supervision et orientation pour l'acquisition de connaissances, le partage et la documentation des résultats des projets, des pratiques exemplaires, des études de cas, des leçons apprises, etc. |

**3. Fonctions et Responsabilités du consultant, résultats attendus, livrables et tranches de paiement**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Chaque consultant(e) travaillera sous la coordination générale du Chef de Projet SSKAT et de l’Expert au Relèvement communautaire basé à Tshikapa, Kananga et Kalemie, et sous la supervision technique de l’Analyste au Programme MED basée au PNUD à Kinshasa.  Le consultant aura pour responsabilité de :  - Concevoir et produire les modules de formation des acteurs locaux dans les domaines de gouvernance locale, décentralisation notamment les attributions des ETD et leurs rapports avec la province et les territoires du ressort en lien avec les lois sur la décentralisation, le renforcement des capacités des administrations locales en matière de la prise en charge des compétences et attributions qui leurs sont dévolues par la Constitution de 2006 ainsi que de la budgétisation participative ;  - Concevoir et produire les outils de collecte des données (besoins) quantitatives et qualitatives (selon l’approche basée sur les droits humains et sensible au genre ;  - Renforcer les capacités techniques des membres des CLPD notamment à travers les séances de formation sur les questions de planification du développement, de l’audit social & redevabilité ainsi que les séances d’initiation à l’utilisation des outils de collectes des données de développement ;  - Définir conjointement et selon une approche participative avec les CLPD, la feuille de route pour la conduite du processus d’élaboration des PLD (intégrant la phase de conception des outils, de collecte des données, d’analyse et de planification…) ;  - Diriger le diagnostic des besoins de développement auprès des communautés (selon une approche basée sur les droits humains ; en portant une attention particulière aux populations vulnérables) dans les secteurs de chacun des CLPD ;  - Faciliter les séances des discussions, mise en commun et priorisation des données quantitatives et qualitative de développement collectées par les membres des CLPD au sein de leurs communautés  - Procéder au traitement et à l’analyse des données priorisées  - Elaborer, produire un PLD pour chacune des ETD dont les CLPD sont appuyés, soit 3 PLD pour chacune de 3 Provinces cibles du projet et le faire valider par les autorités publiques au cours d’un atelier participatif par ETD;  Au cours des deux phases d’activités le consultant sera tenu entre autres à :  - Gérer les ressources dédiées à la réalisation des produits et activités du projet SSKAT tels que repris ci-haut (au moins 90% de delivery), avec obligation de rendre compte au PNUD et aux parties prenantes au projet,  - Veiller au respect des politiques, règles et processus propres au PNUD ;  - Elaborer et produire les outils de collecte de données afin de réaliser les diagnostics des besoins en matière de développement selon une approche basée sur les droits humains ;  - Elaborer et produire les Plans Locaux de développement sur la base des besoins prioritaires identifiés à l’issu du diagnostic mené à raison d’un PLD par ETD cible du projet ;  - Organiser des séances de validation des PLD avec la partie Gouvernementale d’abord au niveau de Secteur et de la Province et toutes les autres parties prenantes ;  - Préparer un rapport final du volet d’accompagnement et renforcement des capacités des CLPD et le présenter au PNUD et BCNUDH et aux parties prenantes ;  - S'assurer que les interventions et documents sont conformes aux documents stratégiques nationaux, provinciaux et aux ODD ;  La situation de référence dans les zones d’intervention du programme conjoint doit émaner des populations elles-mêmes et non des hypothèses pré formulées. C’est pour cette raison qu’une approche participative devra être utilisée tout au long du processus d’accompagnement des CLPD. Cela va permettre aux groupes cibles de s’exprimer librement et de découvrir leurs rôles sur les questions de développement de leurs ETDs et, à l’occasion, manifester l’intérêt vis-à-vis du Projet.  **Méthodologie de travail :**  La mission sera conduite par trois (3) Consultants (es) National(e) dont l’Un(e) par province cibles (Kasaï, Kasaï central et Tanganyika) doté(e) des capacités techniques et de communication éprouvée. Le travail de renforcement des capacités des membres des CLPD et de leur accompagnement pour la réalisation du diagnostic participatif des besoins en matière de développement et l’élaboration des PLD se fera selon une approche participative et interactive avec les différentes parties prenantes, en portant une attention particulière aux populations vulnérables et à la prise en compte de leurs besoins spécifiques. Il sera question : d’identifier les besoins en formations des bénéficiaires et d’animer des séances de renforcements de capacités, de produire les outils de travail et de le mettre à la disposition des CLPDs, de conduire la collecte de données, de les analyser, de diriger les entretiens et réunions avec les services techniques de l’administration publique tant au niveau des Secteur que du territoire, les organisations de la société civile et du secteur privé engagées dans la dynamique de développement durable et la cohésion sociale au niveau local, territorial et/ou provincial, les ONG internationales et agences de systèmes des systèmes des Nations Unies présentes dans la zone. Le consultant devra procéder à l’identification des leaders communautaires devant accompagner le processus de développement. Il devra identifier les éventuels obstacles et d’envisager les solutions pour les contourner.  Chaque consultant (e) maintiendra des relations de communication étroite avec l’équipe du projet ‘SSKAT’ (PNUD & BCNUDH) ainsi que toutes les parties prenantes identifiées à ce processus, notamment à travers l’élaboration d’une feuille de route conjointe. Chaque Consultant (e) rédigera plusieurs documents et outils permettant la conduite des activités, notamment de collecte de données ainsi que l’atteinte des résultats escomptés. Ces documents seront partagés et revus par l’équipe du projet ‘SSKAT’. Un rapport final de mission sera partagé.  **Livrables**  Ainsi donc les résultats suivants seront attendus du Consultant (e) :  - La note méthodologique est disponible et partagée, incluant un chronogramme de la mission et une stratégie d’accompagnement des CLPD ;  - La feuille de route du processus d’élaboration des PLD incluant le renforcement des capacités des acteurs des CLPD, la phase de diagnostic des besoins en matière de développement et la phase d’élaboration des PLD est produite, partagée et validées par toutes les parties prenantes ;  - Les outils de collecte de données en matière de besoin de développement selon une approche basée sur les droits humains sont produits, partagés et validés par les communautés ;  - Un diagnostic des besoins en matière de développement est réalisé au niveau de chacun des CLPD et est validé par toutes les parties prenantes ;  - Trois (3) Plans Locaux de développement des ETD sont élaborés/produits pour la province du Tanganyika  - Trois (3) Plans Locaux de développement des ETD sont élaborés/produits pour la province du Kasaï  - Trois (3) Plans Locaux de développement des ETD sont élaborés/produits pour la province du Kasaï Central  - Des séances de validation au niveau local (Secteur) et au niveau Provincial sont tenues et les rapports y relatifs sont disponibles  - Le rapport final de la mission est produit  Pour ce faire les livrables suivants seront attendus :     |  |  |  | | --- | --- | --- | | **Livrables /Description** | **Echéance proposée** | **Tranche de paiement** | | Note méthodologique | 5 Jours ouvrables après la signature du contrat | 30% | | Chronogramme et outils de collectes des données dans les dans les ETD | 40ème Jour | | Rapport sur les séances de renforcement des capacités des CLPD en matière de i) Planification locale, ii) Développement participatif, iii) décentralisation et gouvernance locale~~,~~ et l’initiation à l’utilisation des outils de collecte des données | | Rapport sur le diagnostic participatif et priorisation des besoins de développement des ETD | 65ème jour | 50% | | Trois Plans Locaux de développement (PLD) des ETD validés et rapport sur les séances de vulgarisation et validation des PLD au niveau des secteurs et de la province. | 95ème jour | | Le rapport final de la mission est produit | 120ème jour | 20% | |

**3. Chronogramme de la mission**

|  |
| --- |
| 1 mois de formation et 3 mois pour l'élaboration des Plan Locaux de développement |

**3. Durée de la mission**

|  |
| --- |
| Le nombre total de jours de travail dans le cadre de ce contrat alloué au consultant national sera de 4 mois soit 120 Jours calendaires. |

**4. Compétences, Qualifications, et Expérience requises**

|  |
| --- |
| **I. Compétences**  **I.a Compétences générales**   * Faire preuve d'intégrité à travers le respect des standards de l'ONU et de l’éthique. * Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD * Traiter tous les gens équitablement et sans favoritisme   **I.b Compétences fonctionnelles :**  Gestion des connaissances et apprentissage   * Promouvoir un partage des connaissances et une culture d'apprentissage * Connaissance approfondie des questions de développement * Capacité à défendre et à fournir des conseils stratégiques * Travailler activement à l'apprentissage personnel continu et de développement dans un ou plusieurs domaines pratiques, agir pour le plan d'apprentissage et appliquer les compétences nouvellement acquises   Développement et efficacité opérationnelle   * Capacité de diriger la planification stratégique, la gestion basée sur les résultats et les rapports * Habilité à diriger la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation de projets de développement et/ou de politiques publiques/sectorielles ; * Bonne connaissance du Guide de Gestion des Résultats et des outils * Fortes compétences en Technologies d’Information * Capacité de diriger la mise en œuvre de nouveaux systèmes ou plans de développement et d’influencer positivement le changement de comportement / d'attitude du Staff   Gestion et Leadership   * Veiller à l’impact et aux résultats des projets / programmes sur les bénéficiaires (clients) et réagir positivement à leurs commentaires * Diriger les équipes (CLPD) de façon efficace et démontrer les compétences dans le domaine de la résolution des conflits * Avoir régulièrement les approches de travail énergique et une attitude positive et constructive * Démontrer de solides compétences en communication orale et écrite * Etablir des relations solides avec les bénéficiaires (clients) et les acteurs externes * Demeurer calme, en contrôle et de bonne humeur même sous pression   Démontrer une ouverture au changement et la capacité de gérer les complexités  **II. Qualifications académiques :**  Être titulaire au moins d’un diplôme universitaire BAC+5 ou d’une Licence en Développement Communautaire/Rural, en Sciences Sociales, sciences politiques, ou autres disciplines similaires.  **III. Expérience :**   * Avoir au moins 5 ans d’expérience dans la mise en œuvre des projets de développement, en particulier en matière de gouvernance locale ; * Avoir au moins 2 ans d’expérience dans l’accompagnement et le renforcement des capacités des acteurs administratifs et/ou des associations communautaires et le renforcement des capacités technique de leurs Animateurs * Expérience pratique dans la conception, la gestion, le suivi et l’évaluation de projets de développement et/ou de politiques publiques/sectorielles, * Une expérience dans le système des Nations Unies, en particulier au PNUD ou des organisations internationales serait un atout * Avoir de très bonnes capacités d’analyse et de synthèse * Avoir une connaissance de la province est un atout. * Avoir la maîtrise des logiciels suivants : Word, Excel, Power Point ainsi que des outils de collecte de données   **IV. Langues**  Maîtrise indispensable des langues nationales du lieu d'affectation notamment le **Tshiluba** **(**Kasaï & Kasaï central) et le **Swahili** (Tanganyika) et la connaissance des langues de l'ONU (notamment la **langue française**) tant à l’écrit qu’à l’oral est fortement recommandé. |

**5. Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :    **1. Proposition technique :**   1. Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ; 2. Une présentation détaillée de l’approche méthodologique et de l’organisation envisagée de la mission (chronogramme et plan de travail) ; cette méthodologique devra ressortir les différentes étapes à savoir la collecte des informations, la validation des options retenues, la consolidation des documents, la validation par le PNUD et les parties prenantes, 3. CV détaillé incluant notamment les expériences acquises dans les projets, domaines similaires ou connexes et 3 références.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière – *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2**   * Le/la Consultant(e) doit remplir et signer la *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2. * Le/la Consultant(e) doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (le modèle du tableau des couts est joint à la Lettre de soumission – pages 4-5). |

**6. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel(le)sera évalué(e) sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés * Pondération de l’évaluation technique : 70 % * Pondération de l’évaluation financière : 30 %   L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. ***Les propositions techniques***   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères d´évaluation** | **Points maximum** | | **Qualification et expérience du consultant** | **60** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un diplôme universitaire BAC+5 ou d’une Licence en Développement Communautaire/Rural, en Sciences Sociales, sciences politiques, ou autres disciplines similaires ? | 10 | | Le/la soumissionnaire dispose-t-il/elle d’une expérience pertinente d’au moins 5 ans dans la mise en œuvre des projets de développement, en particulier en matière de gouvernance locale ? | 15 | | Le/la soumissionnaire dispose-t-il/elle d’une expérience pertinente d’au moins 2 ans dans l’accompagnement et le renforcement des capacités des acteurs administratifs et/ou des associations communautaires et le renforcement des capacités technique de leurs Animateurs ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle de l’expérience pratique dans la conception, la gestion, le suivi et l’évaluation de projets de développement et/ou de politiques publiques/sectorielles ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une expérience dans le système des Nations Unies, en particulier au PNUD ou des organisations internationales ? | 5 | | **Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés** | **40** | | L´approche méthodologique proposé est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les termes de référence ? | 20 | | Le chronogramme/plan de travail proposé est-il cohérent et réaliste pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicité dans les TDR ? | 20 | | **Total note proposition technique** | **100** |   Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points, cette note technique sera pondérée a 70%.   1. ***Les propositions financières***   Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :   * ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***   **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II (Lettre de soumission au PNUD). Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue.  Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3 – Livrables et Tranches de Paiement.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**7. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXE 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEXE 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****